

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/02/28/2020030646/justel>

Dossier numéro : 2020-02-28/14

Titre

28 FEVRIER 2020. - Arrêté ministériel portant reconnaissance de la norme EVC de mécanicien d'entretien pour véhicules personnels et véhicules utilitaires légers

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 30-04-2020 page : 29896

Entrée en vigueur : 10-05-2020

Table des matières

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). La norme EVC de mécanicien d'entretien pour véhicules personnels et véhicules utilitaires légers, dont la description figure à l'annexe jointe au présent arrêté, est reconnue.

[Art. 2](#). Le Ministre flamand ayant la politique de la santé dans ses attributions et le Ministre flamand ayant l'environnement et la politique des eaux dans ses attributions, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art. N.](#)

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 30-04-2020, p. 29897)